

CONCERTATION FRANCOPHONE

Déjeuner-débat sous le thème :

« Comment faire de la lutte contre les changements climatiques et des Objectifs du développement durable des leviers pour la préservation des terres »

Ankara, le 19 Octobre 2015

DISCOURS D'OUVERTURE DE LA SECRETAIRE EXECUTIVE DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

Excellences Mesdames et Messieurs les ambassadeurs, chers invités,

Je voudrais en premier lieu de vous remercier de cette invitation. C'est toujours pour moi un grand honneur que de prendre part aux réunions organisées par l'Organisation Internationale de la Francophonie. Aujourd'hui, et dans la présente conjoncture, il s'agit également d'une grande opportunité.

Les pays ayant en commun l'usage du français couvrent une telle diversité de pays, d'écosystèmes et de régions qu'il se posent quasi naturellement comme levier et acteur d'une dynamique de consensus, si indispensable dans bien de domaines de l'agenda mondiale. Ceci et vrai ici, à Ankara au sein de notre COP mais cela sera également vrai à Paris, en décembre, pour ce qui est de l'accord universel sur le Climat.

Nous avons besoin de vous, de votre diversité, de vos régions, de votre expertise pour faire avancer les questions cruciales inscrites ici à notre ordre du jour et, partant, celles que nous devons canaliser vers Paris, comme partie intégrante et indispensable de l'accord sur le climat.

Nous avançons fermement vers un consensus de plus en plus solide sur l'importance intrinsèque que revêt la question des terres et sa contribution à l'agenda des solutions de Paris. L'adoption, le mois dernier à New York, des Objectifs du Développement Durable et plus particulièrement de sa cible 15-3 en est la preuve la plus incontestable.

Pour la première fois donc, la question des terres s'inscrit en bonne place dans l'agenda mondial.

Toutefois, une minorité doit encore être convaincue. Nous entendons tous, ici et là, l'expression de doutes parfois légitimes, voire de craintes infondées, exprimées même – nous dit-on – par de grands partenaires.

Je reste pour ma part convaincu qu'il n'y a point dans nos fora multilatéraux de grands partenaires, sauf de grandes idées. Il vous appartient, dans votre diversité et votre différence, de saisir l'unique opportunité qu'offrent à la fois ces idées et cette conjoncture pour convaincre ceux qui veulent figer nos processus dans une logique anachronique, de la nécessité d'agir. Que les visions surannées sont vouées à l'échec dans un monde en profonde mutation. Et enfin, que le potentiel des terres doit être saisi et potentialiser dans une logique globale, débarrassée de limitations conceptuelles et de bornes procédurières.

Dans cette conjoncture il me vient à l'esprit le mot d'un grand francophone Boutros Boutros Ghali, **« La Francophonie sera subversive et imaginative, ou ne sera pas ! »**

Après le sommet de New York, Ankara représente le dernier jalon du consensus global qui se forgera à Paris. Je compte donc beaucoup sur vous pour:

- 1] L'adoption du principe de Neutralité en matière de Dégradation des Terres, comme principe organisateur jusqu'en 2030,
- 2] L'endos d'indicateurs communs avec la CCNUCC et la CBD, et
- 3] Un message fort envoyé à Paris sur le lien clair entre les terres et le changement climatique.

Conscient de ses atouts indiscutables, tant pour la CCD que pour les grandes problématiques connexes, le principe de la Neutralité en matière de Dégradation des Terres d'ici à 2030 (ou LDN dans ses sigles anglo-saxonnes) a été approuvé par l'Assemblée Générale des Nations Unies comme partie intégrante des Objectifs de Développement Durable.

Deux milliards d'hectares d'écosystèmes dégradés sont disponibles à travers le monde pour être réhabilités. En réhabilitant ces terres, la communauté internationale pourrait à la fois favoriser la sécurité alimentaire, atténuer le changement climatique en séquestrant du carbone et sécuriser des services écosystémiques vitaux.

Aujourd'hui, la formulation des INDCs, en préparation des accords climatiques post-2020, offre une opportunité de définir des objectifs d'atténuation au travers les terres et de démontrer pleinement leur potentiel de séquestration du carbone. Dès lors, les actions de Neutralité en matière de dégradation des terres, , pourraient être intégrées dans les INDCs, pour renforcer la capacité de ces pays à agir sur l'atténuation du changement climatique et ouvrir la voie à davantage de possibilités de financement.

L'avantage comparatif des terres réside également dans le fait que leur pertinence soit également reconnue dans le cadre du débat sur l'atténuation du changement climatique.

60 à 65 pays au monde sont soit peu boisés, soit consommateurs minimaux d'énergie. Ils n'obtiendront rien des négociations actuelles sur ces secteurs. Mais nombre de ces mêmes pays sont affectés par la dégradation des terres.

Séquestrer du carbone dans les sols nous aiderait à réduire l'écart vis-à-vis des réductions d'émissions à atteindre. A ce stade, cela pourrait représenter jusqu'à la moitié de l'objectif limite de +2°C.

Ainsi, tout accord futur sur le climat s'avèrerait bien plus faible– voire une faillite – sans le secteur des terres.

Quand je me réfère à la Neutralité en matière de Dégradation des Terres, je ne vous parle donc pas de concepts techniques ni de savantes procédures. Je vous parle de contribuer à l'atténuation et à la résilience au changement climatique. Je vous parle de renforcer la sécurité alimentaire et hydrique. Je vous parle de traiter, pour la première fois et à la source, des défis émergents de sécurité.

Je vous parle donc d'espoir.

Je vous parle de traiter sous un angle renforcé, des problèmes d'emploi et d'opportunités économiques dans les régions vulnérables, des migrations forcées et des conflits causés par la compétition autour de ressources naturelles de plus en plus rares.

Je vous parle aussi de combattre avant qu'il ne soit trop tard, cette radicalisation qui naît du désespoir et que trace inexorablement la route de la désertification.

Des progrès notoires s'enregistrent sur tous les fronts, il est temps d'agir.

Aujourd'hui, les indicateurs proposés par le SPI, sont endossés par le Comité des Statistiques, repris par les autres conventions de Rio et recommandés par les agences

des Nations Unies. Ils doivent maintenant devenir partie intégrante du cadre des indicateurs des Objectifs du Développement Durable, qui sera adopté début 2016.

L'unique point d'ancrage dont disposent nombre de pratiques et de politiques publiques pour augmenter le taux de carbone dans les sols est d'aller de pair avec l'amélioration à long terme de la productivité de la terre et de contribuer à l'adaptation au changement climatique à un niveau de coûts comparativement faible.

Aujourd'hui, un modèle économique pour l'investissement privé dans la restauration des terres existe. Il s'agit maintenant de mettre en place un outil catalytique qui puisse faire passer ces investissements à l'échelle et motiver les investisseurs.

C'est pourquoi nous explorons actuellement, avec le Mécanisme Mondial, la faisabilité d'un fonds dédié à la Neutralité en matière de Dégradation des Terres, le « Land Degradation Neutrality Fund ».

Celui-ci devrait fonctionner comme un fonds d'investissements multipartite, impliquant les secteurs public et privés pour des actions à impacts réels. Ce fonds pourrait mobiliser jusqu'à 2 milliards de Dollars US en investissements annuels et générer des retours sur investissement au taux du marché.

Nous avons tous besoin d'un tel fond, qui cible les investisseurs, qui aligne les acteurs clés sur toute la chaîne de valeur et qui invente l'opposé de « l'accaparement des terres ».

Nous avançons assurément vers de nouveaux horizons aux nombreuses opportunités, mais j'ai encore besoin de votre aide.

Nous nous trouvons aujourd'hui à un moment privilégié qui ne se représentera peut être pas. Les terres sont bien positionnées sur l'agenda mondial et disposent de cibles très claires.

Saisissons cette opportunité unique.

Je vous remercie.